



Jeudi 5 juin 2025

pour un autre

usage des richesses

tous en grève

La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT appelle l'ensemble des salariés de la branche à se mettre en grève le jeudi 5 juin 2025. Cette mobilisation s'inscrit dans une lutte plus large pour la défense de notre système de retraite et pour l'emploi industriel.

En 2023, les entreprises ont perçu 203,2 milliards d'euros d'aide publique. Ce montant colossal a été attribué sans conditions ni contrôles stricts, selon une étude du Clerse.

Il est légitime de s'interroger sur l'usage de ces sommes. Si une partie de ces aides avait été affectée au financement de notre système de retraite par répartition, il aurait été possible :

- ▶ d'annuler la réforme de 2023,
- ▶ de revaloriser les pensions
- ▶ mais aussi de revenir à un âge de départ à la retraite fixé à 60 ans.

Cela démontre que la question des retraites n'est pas un problème de financement, mais bien un choix politique de répartition des richesses.

Cependant, notre lutte ne doit pas se limiter à la question des retraites. La métallurgie subit de plein fouet des vagues de fermetures d'entreprises et de suppressions d'emplois.

Ces décisions ne sont que rarement liées à des difficultés économiques réelles. Elles répondent bien souvent à une logique financière où la recherche de rentabilité maximale prévaut sur toute autre considération.

On justifie ces suppressions par un supposé "coût du travail" excessif, alors même que le véritable problème est le coût du capital. Les exigences de rentabilité des actionnaires pèsent bien plus lourd que nos salaires.

L'exemple d'Arcelor illustre cette logique destructrice. Malgré les aides publiques perçues pour maintenir l'emploi et engager la décarbonation de la sidérurgie, l'entreprise choisit de délocaliser vers des pays à bas coût.

Ce comportement, motivé par l'augmentation des marges et la redistribution de dividendes, représente une forme grave de rupture du contrat social et un abus manifeste d'accès aux fonds publics.

Ces politiques d'entreprise ont des conséquences directes sur notre système de protection sociale : chaque emploi supprimé, chaque site fermé, c'est autant de cotisations sociales en moins pour notre système de protection sociale, à commencer par les retraites.

C'est pourquoi la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie appelle l'ensemble des salariés à cesser le travail le jeudi 5 juin 2025 et à participer massivement aux rassemblements organisés dans le cadre de cette journée de mobilisation.



**J'agis,
je m'engage,
je me syndique !**

Bulletin d'adhésion

Je souhaite

prendre contact

me syndiquer

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tel _____ Entreprise _____

email _____

